



Réunion développement

21/10/2016

Maison des bénévoles du sport

17h

Présents : Jean-Marc SANJUAN, Jérémy POUZET, Alexia VIDEAU

Excusé : Anthony FLEURY

1. Visite annuelle des clubs

A) Accompagnement des clubs ne licenciant pas tous leurs membres

La commission développement a travaillé ces derniers temps, sur l'affiliation de la section badminton de la LSI du Pouzin. Dans son cheminement, l'association a évoqué son souhait de ne pas licencier tous ses adhérents. Ce constat est identique vis-à-vis d'autres clubs qui ne licencient pas tous leurs membres.

La commission réfléchit à un accompagnement de ces structures qui pourrait être personnalisable en fonction des situations. De façon globale, il serait le suivant :

- Année 1 :
 - 10 licenciés minimum
 - 10% de licenciés FFBaD minimum si engagement d'une équipe en interclubs départementaux(ou inscription d'une personne en formation)
 - 20% de licenciés FFBaD minimum si engagement de 2 équipes en interclubs départementaux(ou inscription de 2 personnes en formation)
- Année 2 : les mêmes critères qu'en année 1, avec en plus : 100% des mineurs licenciés FFBaD
- Année 3 : les mêmes critères qu'en année 2, avec en plus : 50% de licenciés FFBaD minimum tous âges confondus
- Année 4 : les mêmes critères qu'en année 3 (ou 75% de licenciation ?)
- Année 5 : 100% de licenciation

B) Plan de route des visites

La commission réfléchit à un plan de route des visites des clubs :

Clubs	Remarques
Bourg-de-Péage	RDV : 4 novembre (à partir de 19h30) ou 10 novembre (peu importe en soirée)
Voir pour organiser un Badbacool sur St Agrève	Inviter les clubs de Lamastre, le Cheylard, St Félicien
Cléon d'Andran	Voir avec Anthony en priorité, sinon avec Jean-Marc
Annonay	
St Marcel	
Beauchastel	
Le Pouzin	
Parnans	
Vivarais	
St Sauveur	
Montélimar	
Villeuneuve de Berg	
Les vans	
Pierrelatte	
L'Hermitage et le Tournonais	
Saint Donat	
Loriol/Guilherand/Châteauneuf/Valence	
Bourg-Saint-Andéol/St Peray/Chanos Curson	

RES : la commission souhaite recenser les gymnases des clubs non affiliés où nous allons effectuer les visites. Cependant, les RES devra être indépendant de la visite du club.

C) Groupement d'employeur

Les DDCCS recensent actuellement les projets d'emplois sur le territoire. Des questions sont à poser :

- 1- Cas d'un départ d'un salarié : possibilité d'un emploi PSTF.
- 2- Cas de l'emploi mutualisé avec le comité comme employeur.

Pour ce 2e cas, une étude chiffrée devra être menée pour pouvoir en dire plus aux clubs potentiellement intéressés.

2. Sport été (Reprise courriel Anthony)

Anthony a été en contact avec Damien Chedanne, responsable du recrutement à Sport Eté, pour envisager une implantation de séjours sportifs estivaux à Montpezat-sous-Bauzon, cadre qui se prête très bien à ce genre de projet.

Un rendez-vous téléphonique a eu lieu à 4 récemment pour avancer sur le sujet et envisager les démarches à réaliser si nous souhaitons collaborer avec eux :

- Paul Chedanne (président fondateur)
- Damien Chedanne (resp. du recrutement)
- Camille Bringer (salariée administratif)
- Sylvain Spel (directeur sportif du comité)

Le projet :

Côté Sport'été : ils sont en attente de démarches de notre part pour organiser une rencontre entre élus de la communauté de communes concernée et les conseillers départementaux.

Côté comité : il faut que l'on contacte les élus référents de la zone pour organiser la rencontre entre un responsable comité (le président du comité si dispo.), un responsable sport été, et tous les élus locaux concernés

Quelques démarches à réaliser : la rencontre des responsables des différents hébergements à proximité (collège, logements municipaux, etc.) et les associer au projet (obtenir leur accord pour l'hébergement)

Si les feux sont au vert côté élus locaux, Sport'été viendrait s'implanter pour une durée expérimentale de 3 ans (sauf gros flop la première année) : projet de long terme si l'évaluation économique est positive au bout des 3 ans.

Le délai : leurs stages sont bouclés en décembre et la communication commence début 2017 pour l'été 2017.

Les intérêts pour nous :

- ✓ financement des salaires des encadrants des clubs sur la période estivale (période creuse pour nos clubs) sur contrat de mise à disposition
- ✓ possibilité de rémunérations des animateurs, STPAS, et autres étudiants dans le sport titulaires d'une licence en club et titulaires de diplômes FD et d'un BAFA (pas toujours nécessaire)
- ✓ animation du territoire sud-ardéchois et promotion du badminton l'été

Côté Sport 'été :

- ✓ recherche d'un nouveau lieu d'implantation pour attirer le public Rhône-alpin et PACA (proximité de Valence, Lyon, Grenoble, Avignon, Aix, Marseille, etc.)
- ✓ appui sur un comité pour la communication auprès des jeunes du secteur et la recherche d'encadrants

Anthony se charge de l'organisation de la réunion avec les différents partis.

3. SOC

Evocation de l'accueil du stage SOC en Drôme Ardèche.

Sur la région, il y a très peu de formateurs SOC et il ne semble pas y avoir vraiment de cadre établi pour être formateur SOC. C'est pourquoi, la ligue a demandé à Christophe Nizard de réfléchir à des critères pour dire que telle ou telle personne peut-être formateur SOC. Critères qui vont mettre du temps à sortir puisque Christophe prend tout juste ce projet à bras le corps. Depuis cette année, on passe à 1 formateur pour 5 (Alors qu'avant c'était 1 pour 8 !).

Notre situation a été exposée à Thomas Champion, salarié de la Ligue Rhône-Alpes Auvergne.

Pour récapituler, nous avons Marie Odile Puype qui veut bien intervenir pour le comité mais ne nous a pas encore validé de date mais du coup il nous manque encore à minima un formateur.

Il nous ait proposé par la Ligue de retourner la fiche de demande de formation SOC en mettant en plus de Marie Odile Puype le nom d'une personne qui nous semble avoir les épaules pour assurer la formation.

La commission propose de contacter Marion Froment.

4. Création de clubs

La commission réfléchit à des bassins potentiels de développement.

Après la réunion ERD, la commission pourra déterminer 1 zone d'intérêt.

5. Pratique entreprise

Objectif saison 2016-2017 : faire une journée de rencontre des entreprises.

La commission propose d'identifier les grosses entreprises (+ de 30 salariés) en s'appuyant sur les connaissances de chaque responsable de secteur.

Un travail sera à mener pour en savoir plus sur les licences corpos.

6. Développement durable

Une formation doit être menée pour savoir comment obtenir la première étoile du label Ecobad de la FFBad.

Un sondage sera envoyé aux clubs pour essayer de trouver un club hôte.

La commission pense que dans la contractualisation, il pourrait être intéressant de demander d'organiser une manifestation labellisée Ecobad.

Piste de réflexion de la FFBad : la labellisation d'un circuit complet (Le label Agenda 21 le propose à condition de moyens de contrôle).

7. Création d'un ChDSV

Le travail de la création d'une compétition a été entamé avec Alexandre Fournier et Jean-Marc Sanjuan.

Un premier comité de pilotage aura lieu le 23 novembre prochain à la maison des bénévoles. Une quinzaine de personnes se sont déjà inscrites.

Une proposition de règlement de la compétition a déjà émergé. Celui-ci sera revu en fonction des propositions du comité de pilotage. Le règlement sera soumis pour amendement et vote le 2 décembre à l'occasion du comité directeur. L'envoyer en amont au comité directeur.

8. Interclubs

Pour avoir plus de poids auprès des collectivités locales, la commission à l'idée de renommer la D1 : pré régional ? L'idée sera évoquée avec Emmanuel Delpont et Jean-Philippe Chalaye responsables des interclubs

Lors des rencontres à domiciles des interclubs régionaux et nationaux un travail de communication doit être envisagé.

Le soutien aux équipes évoluant en interclubs régionaux et nationaux sera à évoquer lors de la rencontre avec les clubs concernés.

9. Signification de l'affiliation

Bien qu'avant le badminton était associé à un sport de plage, l'image du badminton affilié souffre aujourd'hui du lien affiliation = compétition. La commission serait contente de travailler avec la commission communication afin d'éviter ce quiproquo.

Alexia Videau
Agent de développement